

Ces règles ne sont pas applicables aux temps composés.

1° Les terminaisons de l'imparfait de l'indicatif sont les mêmes dans tous les verbes, tant réguliers qu'irréguliers, sans aucune exception : pour le singulier, elles sont en *ais, ais, ait*; et pour le pluriel, en *ions, iez, aient* : *J'aimais, tu aimais, il aimait; nous aimions, vous aimiez, ils aimaient. Je voyais, tu voyais, il voyait; nous voyions, vous voyiez, ils voyaient* (431).

(Restaut, page 253. — Wailly, page 78. — Lévizac, page 55, t. II.)

2° Le prétérit défini de l'indicatif a quatre terminaisons : 1° en *ai, as, a, âmes, âtes, èrent* : *Je donnai, tu donnas, il donna; nous donnâmes, vous donnâtes, ils donnèrent*; 2° en *is, is, it, îmes, îtes, irent* : *Je guéris, tu guéris, il guérit; nous guérîmes, vous guérîtes, ils guérèrent*; 3° en *ins, ins, int, îmes, îtes, inrent* : *Je vins, tu vins, il vint; nous vinmes, vous vîntes, ils vinrent*; 4° en *us, us, ûmes, ûtes, urent* : *Je reçus, tu reçus, il reçut; nous reçûmes, vous reçûtes, ils reçurent*.

3° Le futur de l'indicatif est toujours en *rai, ras, ra, rons, rez, ront* : *J'aimerai, tu aimeras, il aimera; nous aimerons, vous aimerez, ils aimeront*.

4° Le présent du conditionnel est en *rais, rais, rait, rions, riez, raient* : *J'aimerais, tu aimerais, il aimerait; nous aimerions, vous aimeriez, ils aimeraient*.

PREMIÈRE REMARQUE. — Puisque, comme nous l'avons vu à la formation des temps, le futur se forme du présent de l'infinitif, on ne doit mettre un *e* avant la finale du futur que quand il y en a un avant le *r* de l'infinitif; c'est-à-dire qu'on écrira avec *e* muet, avant le *r*, les futurs *j'avouerai, je jouerai, je crierai, je prierai, je pallierai, je dédierai, je lierai, je m'écrierai*, parce qu'il y en a un avant *r* des infinitifs des verbes *avouer, jouer, crier, prier, pallier, dédier, lier, s'écrier*, tous verbes de la première conjugaison; mais aussi on ne mettra point d'*e* muet avant le *r*, aux futurs *je conclurai, je coudrai, je rirai, j'écrirai, je palirai, je dédirai, je lirai*, parce qu'aucun de ces verbes n'est de la première conjugaison, et qu'alors il n'y a point d'*e* avant le *r* des infinitifs *conclure, coudre, rire, écrire, palir, dédire, lire*.

Cette remarque sur le futur est applicable au conditionnel présent.

DEUXIÈME REMARQUE. — Suivant la règle qui veut que l'on change *r* ou *re* en *rai* pour le futur; *r* ou *re* en *rais* pour le conditionnel présent, on devrait dire et écrire *je noyerai, je noyerais; je payerai, je payerais*; mais comme l'*e* du futur et du conditionnel présent de ces verbes est muet, on change l'*y* en *i* *je noierai, je noierais; je paierai, je paierais*.

(431) Sur l'orthographe de l'imparfait et du conditionnel, voyez ce qui a été dit page 936.

Voyez page 514.

5° La seconde personne singulière de l'impératif est toujours semblable à la première personne du présent de l'indicatif.

Ainsi il ne faut pas mettre de *s* à cette seconde personne lorsqu'il n'y en a point à la première personne du présent de l'indicatif; et en conséquence, il faut écrire : *Aime, donne, souffre, cueille*, parce que l'on écrit : *j'aime, je donne, je souffre, je cueille*; et *emplis, reçois, rends*, parce que l'on dit et écrit : *j'emplis, je reçois, je rends*.

EXCEPTIONS. — Le verbe *aller* fait à la première personne du présent de l'indicatif *je vais*; et à la seconde personne singulière de l'impératif, *va*. *Avoir*, qui fait *j'ai*, fait *aie*; *être*, qui fait *je suis*, fait *sois*.

Dans le cas où la seconde personne singulière de l'impératif est terminée par un *e* muet, et est suivie de l'un des pronoms *y, en*; alors, pour éviter un hiatus, on ajoute un *s* euphonique, et l'on écrit : *Donne-S-EN, porte-S-Y*; ou plutôt, ainsi que l'usage le veut : *donnes-EN, portes-Y*.

Mais il faut avoir soin, dans cette expression, de ne pas écrire : *donnes'EN, portes'Y*; ce n'est pas ici une lettre élidée, c'est une lettre ajoutée.

(Restaut, Wailly, Lévizac et Sicard.)

REMARQUE. — On ne fait point usage de la lettre euphonique *s*, lorsqu'après la seconde personne de l'impératif terminée par un *e* muet, c'est la préposition *en* qui suit : « *Accepte en échange ce bijou.* » — « *Souffre en patience les caprices de cet homme.* »

O Dieu ! *porte en mon sein la douceur et la paix.*

(Th. Corneille, sur la 191^e Rem. de *Vaugelas*. — Le P. Buffier, n° 533. — Restaut, page 259. — Beauzée, au mot *élision*.)

6° Le présent du subjonctif, dans les verbes des quatre conjugaisons, se termine en *e, es, e, ions, iez, ent* : *Que je prie, que tu pries, qu'il prie; que nous priions, que vous priiez, qu'ils prient.* — *Que je conclue, que tu conclues, qu'il conclue; que nous concluions, que vous concluiez, qu'ils concluent.*

Il n'y a d'exception que pour les auxiliaires *avoir* et *être* : *Que j'aie, que tu aies, qu'il ait; que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient.* — *Que je sois, que tu sois, qu'il soit; que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient.*

REMARQUE. — La première et la troisième personne singulière du présent du subjonctif sont semblables et se terminent, dans tous les verbes réguliers ou irréguliers,

iers, par un e muet : *Que je coure, qu'il coure; que je meure, qu'il meure; que je rie, qu'il rie.*

7° L'imparfait du subjonctif a quatre terminaisons : *asse, isse, usse, insse* :

Que je donnasse, que tu donnasses, qu'il donnât; que nous donnassions, que vous donnassiez, qu'ils donnassent.

Que je sentisse, que tu sentisses, qu'il sentit; que nous sentissions, que vous sentissiez, qu'ils sentissent.

Que je reçusse, que tu reçusses, qu'il reçût; que nous reçussions, que vous reçussiez, qu'ils reçussent.

Que je vinsse, que tu vinsses, qu'il vint; que nous vinssions, que vous vinssiez, qu'ils vinssent.

Il n'y a, comme on le voit, que la troisième personne du singulier qui, à l'imparfait du subjonctif, ait un accent; ce qui, outre le *t* qu'elle prend, établit une différence remarquable entre elle et la troisième personne singulière du prétérit défini, qui a la même finale, mais qui s'écrit sans accent et sans *t* à la première conjugaison : *il donna*; et sans accent aux trois autres conjugaisons : *il sentit, il reçut, il vint.*

REMARQUE. — Lorsqu'on doute entre *il fut* et *il fût*; *il donna* et *il donnât*; entre *il sentit, il reçut, il vint*, et *il sentit, il reçût, il vint*; si le sens permet de dire nous *fûmes, nous donnâmes, nous sentîmes, nous reçûmes, nous vîmes*, il faut écrire sans accent, *il fut, il donna, il sentit, il reçut, il vint.*

Le même procédé lève les doutes sur les terminaisons analogues : je *serai, je serais, j'aimerai, j'aimerais*, et entre je *donnai, je donnais*; si le sens permet de dire : nous *serons, nous aimerons, nous donnâmes*, il faut je *serai, j'aimerai, je donnai.*

8° Le présent de l'infinitif a quatre terminaisons, qui sont : *ER, donner; IR, remplir; OIR, recevoir; RE, rendre.*

9° Le participe passé a douze terminaisons différentes; les principales sont en *é, en i, en çu, en du, etc.* : *Donné, empli, reçu, rendu.*

Voyez les terminaisons des temps primitifs, page 476, au *Chapitre des verbes.*

10° Le participe présent est toujours terminé en *ant* : *Donnant, remplissant, recevant, rendant.*

Ainsi le même mot, substantif ou adjectif, terminé en *ent*, par cela seul qu'il est employé comme participe présent (ou comme adjectif verbal), prend la terminaison *ant*. Exemples : « Le perroquet et la perruche, le corbeau et la corneille, la bécasse et la « bécassine, sont d'espèces *différentes.* » — « C'est en *différant* de « jour en jour à s'occuper de son salut, que l'on arrive au moment

« où il n'est plus temps d'y songer. » — « Achille de Harlay, premier *président* du parlement pendant la Ligue, montra dans cette « charge la fermeté et l'intégrité des anciens magistrats romains. » — « Les passions, *présidant* presque toujours au choix que nous « avons à faire d'un plan de conduite, y exercent leur injuste pouvoir. » — « Les envoyés des têtes couronnées n'ont pas tous la « qualité d'ambassadeur; il y en a qui n'ont que celle de *résident.* » — « C'est surtout en *résidant* dans leurs diocèses que les évêques « accomplissent leurs obligations envers l'Église. » (432)

Si dans les premières phrases les mots *différent, président* et *résident* sont terminés en *ent*, c'est parce qu'ils y sont employés comme substantifs ou adjectifs; mais si dans les secondes phrases, *différant, présidant* et *résidant* sont terminés en *ant*, c'est qu'ils y sont employés comme participes.

Les mots *intrigant, fatigant, extravagant* s'écrivent sans *u*, lorsqu'ils sont employés comme adjectifs; mais on écrit *intriguant, fatiguant, extravagant*, quand ils sont employés comme participes.

On écrira donc : « elle a réussi en *intrigant*; elle agit en *intrigante.* »

(Restaut, page 480. — Wailly, page 74. — Domergue, page 425 de son journal, 1^{er} mars 1786. — Et le *Dict. de l'Acad.*)

11° Quand l'infinitif est terminé par *quer*, les lettres *qu* se conservent dans toute la conjugaison, lorsque la prononciation pourrait permettre qu'on y substituât un *c*, comme dans nous *suffoquons*, vous *fabriquâtes*, dérivés des verbes *suffoquer, fabriquer*, et que, sans altérer la prononciation, on pourrait écrire par un *c* : nous *suffococons*, vous *fabricâtes*. Mais hors de la conjugaison, ce changement a presque toujours lieu : on écrit par *c*, et non par *qu*, la *suffocation, la fabrication.*

12° Les verbes en *dre*, où l'on entend le son *an*, se terminent en

(432) Neuf mots, ayant tous des dérivés, changent d'orthographe en cessant d'être employés comme participes présents, ou comme adjectifs verbaux; ce sont

| | | |
|------------|------------|------------|
| Adhérent, | Divergent, | Président, |
| Affluent, | Excellent, | Résident, |
| Différent, | Négligent, | Violent, |

C'est de ces neuf mots que se forment les dérivés, et non des participes présents *adhérant, différant, etc.*, etc; ainsi l'on écrira par *en* les mots : *adhérence, affluence, différence, divergence, excellence, négligence, présidence, résidence, violence.*

endre, comme *prendre*, *fendre*, *tendre*, *vendre*, *rendre*, *reprendre*, *refendre*, etc. Il faut en excepter *répandre*.

On écrit par *ire* les verbes dont le participe présent se prononce *vant* ou *zant*; comme *lire*, *dire*, *écrire*, *souscrire*.

Ajoutez par exception : *Rire*, *sourire*, *bruire*, *maudire*, *frir*.

Par conséquent, *tenir*, *vélir*, *courir*, etc., ne prendront pas d'*e* final, le participe ne se prononçant ni *zant*, ni *vant*.

Contraindre, *craindre*, *plaindre*, et leurs composés, sont les seuls verbes en *aindre*; tous les autres sont en *eindre*, *teindre*, *feindre*. — *Vaincre* s'écrit aussi par *ain*.

§ VI.

DES LETTRES MAJUSCULES OU GRANDES LETTRES.

On appelle *lettres majuscules* ou *grandes lettres* certaines lettres plus grandes que les autres, et qui ont une figure différente de celle des lettres que l'on appelle *minuscules* ou petites lettres.

A est une lettre majuscule; *a* est une lettre minuscule.

Éviter de faire majuscules les lettres initiales dans les cas que nous allons établir, c'est, comme le dit Beauzée, une pratique contraire à un usage très réfléchi de la nation, pratique qui tend à bannir de notre écriture la netteté de l'expression, de laquelle dépend toujours la distinction précise des objets. Ajoutons que l'œil même est intéressé à la conservation des lettres majuscules; il s'égarerait et se lasserait de l'uniformité d'une page où toutes les lettres seraient constamment égales. Les grandes lettres, répandues avec intelligence parmi les petites, sont des points de repos pour l'œil, auquel elles offrent en même temps le plaisir de la variété; ce sont, en outre, des avis muets sur des observations nécessaires; c'est une heureuse invention de l'art, pour augmenter ou pour fixer la lumière; et alors leur usage est d'un très grand prix. Les règles que nous allons donner méritent de fixer l'attention de nos lecteurs.

Afin de répandre plus de netteté dans les discours écrits, en y introduisant des distinctions sensibles, l'orthographe exige que les lettres initiales de certains mots soient majuscules dans les cas suivants :

1° Le premier mot d'un discours quelconque, et de toute proposition nouvelle qui commence après un point ou un alinéa, doit être distingué des autres par une lettre initiale majuscule : « *Quel* doigt

« a désigné à la mer la borne immobile qu'elle doit respecter dans « la suite des siècles? » — « *De* quelques superbes distinctions que « se flattent les hommes, ils ont tous une même origine, et cette « origine est petite. »

Il en est de même d'un discours direct que l'on cite, quoiqu'il soit précédé d'une ponctuation plus faible que le point, comme c'est l'ordinaire après l'annonce qu'on en fait.

Je ne suis pas de ceux qui disent : *Ce* n'est rien,
C'est une femme qui se noie.

Je dis que c'est beaucoup; et ce sexe vaut bien
Que nous le regrettions, puisqu'il fait notre joie.

(La Fontaine, fable 58.)

L'initiale majuscule sert dans ce cas à distinguer les sens indépendants les uns des autres, et facilite par conséquent l'intelligence de ce qu'on lit.

(Beauzée, *Encycl. méth.*, au mot *initial*.)

2° Les noms propres d'ange, d'homme, de femme, de fausse divinité, d'animaux, de royaume, de province, de rivière, de montagne, de ville ou autre habitation, de constellation, de jour, de mois, de fleuve, de vaisseau, etc., doivent avoir une initiale majuscule.

(Beauzée, même ouvrage.)

Le lendemain *Thisbé* sort et prévient *Pyrame*.

(La Fontaine, *les Filles de Minée*.)

Avant qu'un tel dessein m'entre dans la pensée,
On pourra voir la *Seine* à la *Saint-Jean* glacée,
Arnald à *Charenton* devenir huguenot,
Saint-Sorlin janséniste, et *Saint-Pavin* bigot.

(Boileau, *Satire I*.)

La *Seine* a des *Bourbons*, le *Tibre* a des *Césars*.

(Le même, *Épître au Roi*.)

Plût à Dieu qu'on réglât ainsi tous les procès !

(La Fontaine, *les Frelons et les Mouches à miel*.)

Vénus, ainsi que *Mars*, demande la jeunesse.

(Delille, *Géorgiques*, livre III.)

« *Le Formidable* a mis à la voile. »

Plutus, la *Fortune* et l'*Amour*

Sont trois aveugles-nés qui gouvernent le monde.

(Voltaire, *lettre à madame du Desfant*, 1764.)

Le médecin *Tant-pis* allait voir un malade

Que visitait aussi son confrère *Tant-mieux*.

(La Fontaine, *les Médecins*.)

La Grèce était en jeux pour le fils de Sémèle.

(Le même, *les Filles de Minée.*)

L'amour languit sans Bacchus et Cérès.

(Deshoulières.)
(Beauzée, *Encycl. méth.*)

NOTA.— On doit regarder comme de vrais noms propres les mots *Champs-Élysées*, *Mer Rouge*, *Mer Méditerranée*, car c'est sous ces noms qu'on a généralement coutume de désigner ces lieux. Il faut donc les commencer par une majuscule; il en faut aussi une au second mot *Élysées*, *Rouge*, *Méditerranée*; autrement on croirait que *Champs* et *Mer* forment seuls le nom propre. Par la même raison, il ne suffirait pas non plus de mettre une majuscule au second mot.

Toutefois, si tous ces mots étaient unis par un tiret, et que le second ne fût pas un nom propre, il ne faudrait pas de majuscule à ce second mot. Ainsi l'on écrira : *Port-royal*, *les Pays-bas*.

Les champs thessaliens, *les monts idaliens* ne sont pas de vrais noms propres. Ce sont des tournures poétiques pour dire la *Thessalie*, *l'Idalie*. Aussi M. Didot écrit-il sans majuscule ces mots et autres semblables.

(M. Lemare, note 527, page 314 de son *Cours anal.*, 1^{re} édit.)

— L'Académie cependant écrit sans majuscule au premier mot *mer Rouge*, *mer Méditerranée*, et avec majuscule au second, *Pays-Bas*, *Port-Royal*. Ce qui nous paraît préférable, parce que dans le premier cas l'adjectif seul est caractéristique, et que, dans le second, malgré le tiret, il ne sert pas moins à former le nom propre. A. L.

L'emploi d'une lettre initiale majuscule est d'autant plus nécessaire, dans tous ces cas, que les noms propres étant pour la plupart appellatifs dans leur origine, une initiale majuscule lève tout d'un coup l'incertitude qu'il pourrait y avoir entre le sens appellatif et le sens individuel. Cette utilité de distinguer les différents sens est le fondement des règles qui vont suivre immédiatement.

(Beauzée, *Encycl. méth.*)

3° Le nom *Dieu*, quand il désigne individuellement l'Être Suprême, doit avoir une initiale majuscule, parce qu'il est alors comme un nom propre : « On doute de *Dieu* dans une pleine santé, et, quand l'hydropisie est formée, on croit en *Dieu*. » — « La crainte de *Dieu* est le commencement de la sagesse. » (BEAUZÉE, *Encyclopédie méthodique.*)

Mais le nom de *Dieu* s'écrit avec une initiale minuscule s'il est appliqué aux fausses divinités du paganisme; s'il est pris dans un sens figuré; ou bien encore s'il est regardé comme sujet de quelque qualification déterminative, ou, ce qui est la même chose, comme nom appellatif.

« On a compté jusqu'à cent cinquante-neuf *dieux* que les païens ont adoré. » (TRÉVOUX.) — « Parmi les nations les plus éclairées

« et les plus sages (les Grecs et les Romains), le crime était adoré « et reconnu nécessaire au culte des *dieux*. » (BOSSUET, *Discours sur l'Histoire universelle.*) — « Le *dieu* des miséricordes, le *dieu* des « vengeances, le *dieu* d'Abraham. » — « Les rois sont ordinairement appelés les *dieux* de la terre. » (BEAUZÉE, *Encyclop. méth.*)

La mort est le seul *dieu* (433) que j'osais implorer.

(Racine, *Phèdre*, acte IV, sc. 6.)

Dans tous ces cas, le mot *dieu* est un vrai nom appellatif. (Même autorité.)

4° Les noms des sciences, des arts, des métiers, s'ils sont pris dans un sens individuel qui distingue la science, l'art, le métier, de toute autre science, de tout autre art, de tout autre métier, doivent prendre une initiale majuscule : « La *Grammaire* a des « principes plus importants et plus solides qu'il ne paraît d'abord. » — « Les poètes disent que la *Musique* est un présent des *dieux*. » — « Il est honteux d'ignorer le fondement de l'*Orthographe*. » — La « *Menuiserie* emprunte le secours de la *Géométrie* et du *Dessin* pour « fournir des embellissements à l'*Architecture*. » (Même autorité.)

Toutefois ces noms rentrent dans la classe des noms appellatifs quand ils sont présentés comme sujets d'une qualification déterminative; et alors on les écrit sans initiale majuscule : « On a appliqué « que sans jugement la *grammaire* latine à toutes les langues, « comme si chaque langue ne devait pas avoir sa *grammaire* propre. » — « Notre *orthographe* actuelle est loin de l'*orthographe* ancienne. » — « La question de savoir si la *musique* italienne est « préférable à la *musique* française a déjà été agitée bien des fois, « et n'est pas encore résolue. » — « Les curieux font grand cas des « *dessins* des grands peintres. » — « La *menuiserie* du buffet d'orgue de l'église Saint-Sulpice est travaillée bien délicatement. » (Même autorité.)

5° On fait usage d'une lettre initiale majuscule pour indiquer au lecteur tout nom abstrait et personnifié.

Les *Vertus* devraient être sœurs,

Ainsi que les *Vices* sont frères.

(La Fontaine, fable 167, *les deux Chiens et l'Ane mort.*)

(433) *Dieu*. O mal à propos ce vers, en disant : la mort n'est point un dieu, mais une déesse. Cette critique est absurde : *dieu* est pris ici dans un sens générique; c'est comme s'il y avait : je n'osais implorer d'autre dieu que la mort.

Jadis trop caressé des mains de la *Mollesse*,
Le *Plaisir* s'endormit au sein de la *Paresse*.

(Voltaire, *Discours sur la Modération*.)

Vouloir tromper le *Ciel* est folie à la *Terre* ;
Le dédale des cœurs en ses détours n'enserme
Rien qui ne soit d'abord éclairé par les *Dieux*.

(La Fontaine, *l'Oracle et l'Impie*.)

L'*Allégorie* habite un palais diaphane. (Lemierre.)

. La *Mollesse* oppressée,

Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée ;
Et, lasse de parler, succombant sous l'effort,
Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.

(Boileau, *le Lutrin*, chant III.)

Qui ne court après la *Fortune* ?

(La Fontaine, *l'Homme qui court après la Fortune*.)

Sur les ailes du *Temps*, la *Tristesse* s'envole.

(Le même, *la Jeune Veuve*.)

Sévigé, de qui les attraits
Servent aux *Grâces* de modèle.

(Le même, *le Lion amoureux*.)

« Si l'on peint les *Grâces* nues, c'est pour montrer qu'elles n'empruntent rien de l'art, et qu'elles n'ont d'autres charmes que ceux de la nature. » (BOUHOURS.) (M. Lemare, p. 314, et Boiste, *Dict. univ.*)

6° Il faut donner des lettres majuscules pour initiales aux noms appellatifs des tribunaux, des compagnies, des corps, et à ceux qui déterminent, par l'idée d'une profession ou d'une dignité, soit ecclésiastique, soit civile, lorsque ces noms sont employés sans complément déterminatif pour désigner individuellement leur objet : « On comptait autrefois douze *Parlements* en France. » — « L'*Église* est la colonne et le soutien de la vérité. » — « L'*Académie* a été établie pour connaître principalement de l'ornement, de l'embellissement et de l'augmentation de la langue française. » — « L'*Apôtre* fait une belle peinture de la charité. » — « Le *Roi* des rois est le souverain créateur du ciel et de la terre. »

Mais ces sortes de mots s'écrivent sans majuscule initiale s'ils sont présentés dans le discours sans application individuelle, ou si l'application est désignée par un complément déterminatif : « La fermeté des membres du *parlement* a souvent fait époque dans notre histoire. » — « Nous devons prier pour l'union des *églises*. » — « On doit de grandes lumières aux *académies* de l'Europe. » — « Un *apôtre* doit surtout prêcher d'exemple. » — « Le lion est le *roi* des

« animaux ; le phénix, le *roi* des oiseaux ; le basilic, le *roi* des serpents. » (BEAUZÉE, *Encyclopédie méthodique*.)

7° Les adjectifs *saint*, *grand*, et semblables, doivent prendre une initiale majuscule, lorsqu'ils entrent dans la composition d'un nom propre, et en font partie : *Saint Pierre*, *Saint Paul*, *Sainte Madeleine*, le *Saint des Saints*, les *litanies des Saints*, *Henri le Grand*, *Saint Grégoire le Grand*, le *Saint Père*, la *Sainte Trinité*, le *Saint Esprit*, la *Sainte Bible*. » (BOISTE, *Dictionnaire universel*.)

8° Quand on adresse la parole à une personne, ou à un être quelconque, le nom qui désigne cette personne ou cet être, fut-il appellatif, doit avoir une initiale majuscule, parce qu'il est déterminé individuellement par l'idée de la seconde personne : « Il n'y a plus qu'un seul prodige que j'annonce aujourd'hui au monde : ô *Ciel* ! ô *Terre* ! étonnez-vous à ce prodige nouveau. » (Même autorité.)

C'est par la même raison que l'on écrit avec une initiale majuscule les mots *Roi*, *Reine*, *Monseigneur*, *Monsieur*, *Madame*, *Mademoiselle*, en adressant la parole aux personnes.

Grand Roi, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire.

(Boileau, *Épître VIII*.)

Cela arrive si souvent qu'on a cru devoir écrire ces mots avec une majuscule, même hors le cas de l'apostrophe. On a senti depuis qu'il fallait donner à cet usage universel un principe également universel ; et l'on a imaginé que c'était une affaire de politesse, comme si l'orthographe devait peindre autre chose que la parole avec les accessoires relatifs aux différents sens. Cette politesse déplacée a suggéré ensuite aux imprimeurs d'écrire avec des majuscules les pronoms *il*, *elle*, quand ils se rapportent aux noms *Roi* ou *Majesté*. Ce sont de vrais abus, des fautes contre les vrais principes ; car les pronoms, même se rapportant aux noms *Roi* ou *Majesté*, doivent toujours, et dans tous les cas, s'écrire avec une initiale minuscule, par cela seul que les pronoms *il*, *elle*, et en général les pronoms personnels, *je*, *me*, *moi*, *tu*, *te*, *soi*, *il*, *elle*, *lui*, *leur*, désignent trop clairement des individus déterminés pour qu'on puisse s'y tromper. (Même autorité.)

Beauzée est même d'avis que l'on doit écrire avec une initiale minuscule : *monsieur*, *madame*, *sa majesté*, dans les phrases suivantes : « J'ai remis votre lettre à monsieur, ou à m. l'abbé N... ; à madame, ou à m^{me} la duchesse de M. » — « Sa majesté, etc. etc., le nomma à cet emploi dès qu'elle fut instruite de ses éminentes

« qualités; » mais comme l'usage est contraire, nous n'engagerons pas nos lecteurs à se ranger à l'avis de Beauzée.

9° Quand un mot a plusieurs sens différents, il est assez convenable d'employer une initiale majuscule, pour désigner le sens le plus considérable. Cette attention est propre à prévenir bien des équivoques et à faciliter au lecteur l'intelligence de ce qu'il lit, en lui faisant apercevoir sur-le-champ dans quelle acception il doit prendre les mots dont il fait usage. Ainsi l'on écrira avec une initiale majuscule : LA JEUNESSE, pour désigner les jeunes gens; et votre GRANDEUR, en parlant à un grand d'Espagne, à un évêque; mais on écrira avec une minuscule : la jeunesse, pour marquer le plus bel âge de la vie; et la grandeur de Dieu, pour désigner son excellence.

On écrira le mot *grand* avec une majuscule dans cette phrase : « Les Grands seraient inutiles sur la terre s'il ne s'y trouvait des pauvres et des malheureux. » (MASSILLON.)

Et avec une minuscule dans celle-ci : « Un grand homme excelle par un grand sens, par une vaste prévoyance et par une haute capacité. »

Le mot *Justice* s'écrira par un grand *J* lorsqu'il exprimera cette vertu morale qui fait que l'on rend à chacun ce qui lui appartient : « La Justice est la première des vertus, elle est due à tous les hommes sans distinction; » ou bien encore, lorsqu'on voudra parler des officiers ou magistrats qui rendent la justice : « Éloignez cette idée qu'on a de la Justice, qu'elle doit toujours être effrayante, toujours armée; elle lève quelquefois son bandeau pour jeter des regards de pitié sur les misérables. » Mais le mot *justice* s'écrira par un petit *j* lorsqu'il signifiera *bon droit, raison* : « Il ne faut pas se faire justice à soi-même. »

On écrira le mot *Ciel* par un grand *C* s'il signifie *Dieu*.

Le *Ciel* reçoit toujours nos vœux et notre encens.

Et par un petit *c*, dans toutes ses autres acceptions.

O CIEL! s'écrira par un grand *C*, parce que cette exclamation est une sorte d'invocation à Dieu.

Père s'écrira par un petit *p*, quand il signifiera celui qui a un ou quelques enfants : « Il n'y a qu'un bon gouvernement qui puisse encourager les pauvres à devenir pères. »

Par un grand *P*, quand ce sera un titre d'honneur : PÈRES conscrits. — PÈRES de l'Église.

La noblesse par un petit *n* est l'avantage d'être noble : « La vertu est la vraie noblesse de l'homme de bien. »

La noblesse par un grand *N* est le corps des nobles : « La Noblesse de France s'est de tout temps distinguée par son attachement à la Monarchie. »

Cette distinction doit même avoir lieu entre deux sens individuels d'un nom appellatif : « Il se rendit au sénat » (en parlant du lieu); « il fut blâmé par le Sénat » (en parlant du corps); quoique dans les deux cas il s'agisse uniquement du sénat.

10° On écrira avec une initiale majuscule tout nom devenu commun de nom propre qu'il était originairement, pourvu qu'il soit pris pour désigner la qualité principale qui caractérise le nom propre; exemple :

Oh! combien de Césars deviendront Laridons!
(La Fontaine, fable 166, l'Education.)

J'ai lu, chez un conteur de fables,
Qu'un second Rodilard, l'Alexandre des chats,
L'Attila, le fléau des rats,

Vrai Cerbère.
(Le même, fable 60, le Chat et le vieux Rat.)

Quand un Sully renaît, espère un Henri-quatre.
(Voltaire, le Temps présent, t. XIV de ses OEuvres.)

Que de frelons vont pillant les abeilles!
Que de Pradons s'érigent en Corneilles!
Que de Cauchats semblent des Massillons!
Que de Le Dains succèdent aux Bignons:
(Le même, Étrennes aux Sots.)
(M. Lemare, page 414.)

11° Il convient également de distinguer le titre d'un livre ou d'une pièce quelconque par une initiale majuscule. Il en est de même lorsqu'on le cite. On écrira donc :

Fable des deux Amis. — *Fable des deux Pigeons*.

Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe,
Je ne reconnais plus l'auteur du Misanthrope.
(Boileau, l'Art poétique, chant III.)

Toujours sur sa toilette est la Sainte-Écriture,
Et le Petit-Carême est surtout sa lecture.
(Voltaire, conte de Gertrude.)
(M. Lemare, page 315.)

12° Les noms qui expriment le principal sujet du discours doivent être distingués des autres par une grande lettre.

Ainsi, dans le précédent chapitre sur l'Orthographe, ce dernier mot a dû être partout marqué d'une grande lettre, parce que l'Orthographe était l'objet de ce chapitre. Cette méthode a pour but de soutenir l'attention du lecteur, en lui rappelant sans cesse le sujet de ce qu'il lit.

13° Dans la poésie, il est reçu, pour mieux assurer la distinction des vers, de mettre une initiale majuscule au commencement de chaque vers, grand ou petit, soit qu'il commence un sens, soit qu'il ne fasse que partie d'un sens commencé :

Un jeune homme, toujours bouillant dans ses caprices,
Est prompt à recevoir l'impression des vices ;
Est vain dans ses discours, volage en ses désirs,
Rétif à la censure, et fou dans les plaisirs.
L'âge viril, plus mûr, inspire un air plus sage,
Se pousse auprès des grands, s'intrigue, se ménage,
Contre les coups du sort songe à se maintenir,
Et loin dans le présent regarde l'avenir.

(Boileau, *Art poétique*, chant III.)

(Beauzée, *Encycl. méth.*, et Boiste.)

14° Enfin il y a de certains mots qu'on a coutume d'abrégier et de représenter par des lettres majuscules, ainsi qu'il suit :

J.-C. Jésus-Christ.
N. S. Notre Seigneur.
N. S. J.-C. Notre Seigneur Jésus-Christ.
S. S. Sa Sainteté.
S. M. Sa Majesté.
S. M. I. Sa Majesté Impériale.
S. M. B. Sa Majesté Britannique.
S. M. C. Sa Majesté Catholique.
S. M. T. C. Sa Majesté Très Chrétienne.
S. M. T. F. Sa Majesté Très Fidèle.
S. M. S. Sa Majesté Suédoise.
S. A. R. Son Altesse Royale.
S. A. I. Son Altesse Impériale.
S. Ex. Son Excellence.
S. Ém. Son Éminence.
M^{sr} Monseigneur.
M^d Marchand.

M^{de} Marchande.
M^{me} Madame.
M^r Monsieur.
Nég^l Négociant.

§ VII.

DES ACCENTS.

Il ne faut pas confondre les accents dont il a été question, chap. III, 1^{re} partie, page 78, avec ceux dont nous allons parler ; et, quoique les anciens aient donné le même nom à la chose et au signe de la chose, ceux-ci ne sont que de purs signes d'orthographe qui se mettent sur une voyelle, soit pour en faire connaître la véritable prononciation, soit pour faire distinguer le sens d'un mot d'avec celui d'un autre mot qui s'écrit de même, mais dont le sens est différent.

On reconnaît dans la langue française trois sortes d'accents : l'accent aigu, l'accent grave et l'accent circonflexe.

L'accent aigu (´) se met sur tous les *é* fermés qui terminent la syllabe, ou qui sont seulement suivis d'un *s*, signe du pluriel : la *bonté*, la *vérité*, l'*assemblée*, les *procédés*, les *prés émaillés*. Mais on écrira sans accent aigu l'*e* fermé de *nez*, de *berger*, attendu que ce n'est point l'*e*, mais une des consonnes *z*, *r*, qui termine la syllabe.

(M. Chapsal.)

L'accent grave (`) se met sur tous les *è* ouverts qui terminent la syllabe, comme dans : *pèle*, *règle*, *prophète*, il *mène*, ou qui sont suivis d'un *s* qui achève le mot : *procès*, *succès*, *décès*, *après*. Sont exceptés : *ces*, *les*, *mes*, *tes*, *ses* et *des*, article composé. D'après ce principe, on écrit : *j'appelle*, *terre*, *coquette*, *mer*, *secret*, sans accent grave ; car les consonnes *l*, *r*, *t*, qui terminent la syllabe, en donnant à l'*e* le son ouvert, rendent l'accent inutile.

La lettre *x*, qui fait les fonctions de deux consonnes, dont l'une appartient à la syllabe précédente, qu'elle termine, l'autre à la syllabe suivante, exige pour cette raison que l'*e* ouvert, qui la précède, ne soit pas surmonté d'un accent grave, *convexe*, *vexe*, *circonflexe*.

(Domergue, page 142 de sa Gramm.)

Il faut remarquer que l'*e* est toujours ouvert lorsqu'il termine la syllabe, et qu'il est suivi d'une consonne et d'un *e muet* ; exemple : il *espère*, il *pèse*, *modèle*.

Sont exceptés, 1° les mots en *é*, comme : *sacrilège*, *sortilège*, etc.,